



FAMILLES DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 décembre 2014

2014 Année noire pour les familles !

En 2014 se sont appliquées les mesures :

- l'allocation de base partielle pour les familles dépassant un plafond de revenus,
- la fin du CLCA majoré pour les familles qui ne percevaient pas l'allocation de base de la PAJE,
- la majoration du complément familial pour les familles aux plus bas revenus
- la baisse du plafond du quotient familial
- la réduction exceptionnelle d'impôts pour les contribuables aux plus bas revenus
- la fiscalisation des majorations pour enfants des pensions de retraite

Et de nouvelles dispositions ont été votées :

- le partage (voire la diminution) du congé parental
- la modulation des allocations familiales

Pour les familles, cellules de base de la société, le bilan 2014 est très négatif,

L'année 2015 s'annonce elle aussi malheureusement sous de mauvais auspices, puisque ces deux dernières réformes doivent entrer en vigueur.

Familles de France espère que nos dirigeants ont pris la mesure des 5 milliards d'euros de sacrifices effectués par les familles, notamment ces deux dernières années.

Familles de France souhaite que le gouvernement et le parlement se réinvestissent en 2015 dans une véritable politique familiale gage de reprise économique, de justice, de solidarité intergénérationnelle et de dynamisme pour notre nation.

Familles de France et les mouvements familiaux souhaitent être acteurs de la rénovation de la politique familiale

Contact Presse : Thierry Vidor 06 64 31 98 68

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs
Agréée association éducative complémentaire de l'Enseignement public

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : accueil@familles-de-france.org – Internet : www.familles-de-france.org